

# Rapport d'activité 2023



**ALGED**

FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

# Sommaire

<b>Rapport moral et d'activité .....</b>	<b>3</b>
Les ESAT, un tremplin vers l'inclusion professionnelle.....	3
Les CPOM, un levier pour l'évolution de nos structures.....	3
Les projets immobiliers, un bénéfice pour les personnes accompagnées encore à construire .....	4
Les fonctions support, un pilier pour notre association.....	4
<b>La vie associative .....</b>	<b>6</b>
La commission famille.....	6
La commission d'Appui VAcances (CAVA) .....	6
La revue Ensemble .....	7
Le comité des fêtes .....	7
Les conventions de partenariat.....	8
<b>Rapport financier .....</b>	<b>9</b>
<b>Services .....</b>	<b>11</b>
Expansion de la pair-aidance au SAMSAH.....	11
SAJ : Une dynamique d'inclusion.....	12
Et pour l'avenir ? .....	12
<b>Hébergement .....</b>	<b>14</b>
Le CPOM Rhône, un outil pour la transformation de l'offre.....	14
Poursuite du projet de transformation du FA de La Providence .....	15
Quelle restauration pour les personnes accompagnées ?.....	15
Crise RH .....	16
Réorganisation des soins.....	16
Le déclenchement du Plan de Continuité de l'Activité au FAM et au FV Jean Pierre DELAHAYE .....	17
Et pour l'avenir ? .....	17
<b>Enfance .....</b>	<b>18</b>
Création de l'IME Marguerite Girier.....	18
Ouverture sur le travail en milieu ordinaire pour des jeunes de l'IME de Fourvière : un projet innovant.....	19
Participation au colloque "L'école pour tous" .....	19
Soirée thématique " Quel avenir pour les jeunes adultes : présentation des ESAT et SAJ de l'ALGED" .....	20
Rencontres inter-IME/DIME Métropole de Lyon et Rhône .....	20
<b>Travail.....</b>	<b>22</b>
Le renforcement des droits et pouvoir d'agir des travailleurs.....	22
Accompagnement vers le milieu ordinaire.....	23
Le développement économique des ESAT.....	23
L'actualité des ESAT de l'ALGED en 2023 : .....	23
<b>Actions transversales .....</b>	<b>26</b>
Observatoire Vie Affective et Sexuelle et de Couple.....	26
Démarche qualité .....	27
ESMS numérique.....	27

## Rapport moral et d'activité

### Les ESAT, un tremplin vers l'inclusion professionnelle

L'année a été marquée par de nombreux projets et évolutions au sein de nos ESAT. Tout d'abord, l'atelier externalisé chez Renault Trucks a été mis en place et la production a été entièrement transférée sur le site de Renault à fin janvier. Cette collaboration donne pleine satisfaction à notre client et est très appréciée des travailleurs.

En parallèle, l'extension du local de stockage de l'ESAT Didier Baron a été inaugurée en début d'année en présence de différents acteurs clés, renforçant ainsi notre partenariat avec KUBII.

En parallèle, nous avons mené des actions pour améliorer les conditions de travail et renforcer l'employabilité des ouvriers. A l'ESAT La Roue, une étude a été menée pour développer l'activité restauration. Elle se prolongera sur l'année 2024, pour permettre à cette activité de se développer.

Par ailleurs, un nouveau moniteur d'atelier a été recruté avec des compétences horticoles pour démarrer l'activité Espaces Verts sur Rillieux La Pape

A l'ESAT Lafon, sur le site ancien de Villeurbanne, des travaux de climatisation ont été menés sur une grande partie des ateliers.

Cependant, nous avons également rencontré des défis, tels que la baisse des effectifs à La Roue et à Hélène Rivet avec un nombre de sorties d'ESAT plus importants que celui des entrées. Nous restons mobilisés pour y remédier.

Enfin, devant la situation économique très difficile que rencontre les ESAT, mais aussi au regard des enjeux de transformation que nous imposent le grand plan national de transformation des ESAT, nous avons lancé un travail collectif en fin d'année en vue d'élaborer un plan de développement économique pour renforcer la pérennité de nos ESAT et leur capacité à accompagner toujours mieux les personnes en situation de handicap.

Ce plan s'articulera autour de plusieurs axes : le développement de nouveaux partenariats avec les entreprises, l'optimisation de notre organisation et la modernisation de nos outils de production. Et nous mettrons aussi en place, les nouveaux droits prévus par la loi Plein Emploi, tels le droit syndical, le droit de grève, la mise en place d'une mutuelle obligatoire avec prise en charge à minimum à 50% par l'association, la prise en charge des coûts de transport en commun, le représentant des ouvriers, l'instance hygiène et sécurité, ...

### Les CPOM, un levier pour l'évolution de nos structures

Les CPOM Métropole et Rhône ont été des leviers importants pour l'évolution de nos structures d'hébergement et d'accompagnement social en 2023.

Tout d'abord, le CPOM Métropole est revenu signé du Président de la Métropole, fin juin, et est donc définitivement actif. Il court jusqu'en 2028.

Notre projet de création de 13 places de SAJ (10 à l'île Barbe et 3 à La Providence) a été accepté. Cela permettra de proposer des places pour des jeunes en situation d'amendement Creton et d'élargir l'offre de l'ALGED. En parallèle, la transformation du Foyer Appartement s'est poursuivie également avec toujours 17 résidents accompagnés en fin d'année et des rencontres individuelles pour recueillir leurs souhaits d'évolution.

En ce qui concerne le CPOM Rhône, des arbitrages internes au département ont été nécessaires et les services départementaux sont revenus vers nous en septembre pour finaliser les 4 actions suivantes, en totale cohérence avec les ambitions de l'association et de son projet ALGED 2025 :

- Reconstruire, en modernisant les fonctions du futur bâtiment, le site du Val d'Ozon
- Construire les conditions opérationnelles pour un fonctionnement en plateforme de services à l'issue du CPOM
- Créer un centre-ressource « Avancée en âge » sur le territoire sud-rhodanien
- Consolider les approches neurocomportementales et « orientées rétablissement » dans les pratiques au bénéfice du pouvoir d'agir des personnes concernées

## **Les projets immobiliers, un bénéfice pour les personnes accompagnées encore à construire**

La construction de l'IME à Genas a connu plusieurs retards et problèmes techniques. La première tranche de travaux a été achevée fin mars, mais en raison de retards sur les autres tranches, les jeunes du Grappillon n'ont pu intégrer le site qu'en octobre. Une remontée d'eau importante a été constatée dans une partie du premier bâtiment, entraînant la fermeture temporaire de ce bâtiment. Une cellule de crise a été ouverte et les élèves ont été relocalisés dans les anciennes classes et salles du bâtiment principal. L'ALGED a fait appel à un cabinet d'avocat spécialisé dans l'immobilier et les travaux pour défendre ses intérêts et ceux des enfants accompagnés et des salariés.

Le projet de construction d'un nouveau Foyer de vie et d'accueil médicalisé à Saint-Symphorien d'Ozon est lancé, mais son avancement est lent. L'OPAC du Rhône s'est retiré du dossier et une étude d'impact environnemental d'un an a été imposée. Une étude en exclusivité avec la société ADIM a été lancée fin novembre et une réunion en mairie a eu lieu début décembre pour discuter des problématiques liées aux permis d'aménager et de construire. Nous rencontrons des difficultés avec les propriétaires du terrain visé qui exigent un prix d'achat incompatible avec notre projet.

## **Les fonctions support, un pilier pour notre association**

Les Ressources Humaines ont été au cœur de l'action de soutien aux établissements en 2023.

Tout d'abord, plusieurs actions ont été menées pour attirer des candidats, telles que des jobs dating, la promotion des métiers et une enquête auprès des salariés. Plusieurs accords ont été négociés avec les organisations syndicales, notamment le renouvellement de l'accord d'entreprise sur le dialogue social en vue du renouvellement du CSE début 2024.

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, nous avons obtenu l'excellente note de 99/100 à l'index égalité femmes/hommes. Enfin, l'ALGED respecte cette année l'obligation légale d'emploi de salariés en situation de handicap avec 29,35 ETP (Equivalent Temps Plein) de salariés ayant une reconnaissance de travailleur handicapé ou une invalidité. Cela représente une satisfaction au regard de la mission globale de l'association et une économie financière.

Nous connaissons toujours une forte pénurie de personnel, notamment dans les métiers du soin. En avril, un plan de continuité d'activité a été mis en place sur le site de Fourvière en raison du manque d'infirmières. Deux cabinets libéraux interviennent depuis et la recherche d'infirmiers salariés se poursuit.

Dans le domaine de la qualité, une procédure concernant le traitement de la Maltraitance a été mise en place à l'ALGED qui en était dépourvue. Elle a été élaborée en associant différents acteurs de l'association sous le pilotage du directeur de la qualité et de la gestion des risques. Une affiche en FALC a également été créée pour les personnes accompagnées.

Le calendrier du nouveau cycle des évaluations externes de l'ALGED a été fixé avec nos trois financeurs. Les 27 évaluations s'étaleront de fin 2024 à fin 2027. Le niveau attendu par le nouveau référentiel défini par la haute autorité de santé (HAS) a été appréhendé grâce à l'évaluation à blanc réalisée sur le site de l'Île Barbe.

Plusieurs documents réglementaires (Contrat de Soutien et d'Aide par le Travail, Contrat de séjour, règlement de fonctionnement, livret d'accueil) ont été revus. Nous avons fait appel à l'URIOPSS pour nous apporter des conseils dans leur mise à jour.

Enfin, l'appel d'offre de restauration s'est conclu en mai, avec le maintien des prestataires actuels après révision des cahiers des charges et des budgets. La qualité de la prestation était primordiale, et les marchés sont signés pour 3 ans.

Dans le domaine de l'informatique, un audit de nos installations s'est tenu au premier semestre. Il en a démontré l'obsolescence, et les risques importants en termes de sécurité des données. Une consultation a alors été lancée pour identifier un prestataire capable de repenser notre infrastructure, de la moderniser et de la sécuriser.

Pour finir, nous avons été sélectionnés pour l'appel à projet ESMS Numérique en octobre. Cela nous permettra de respecter les évolutions réglementaires en termes de messageries sécurisées en santé et d'améliorer l'usage de notre logiciel IMAGO, avec l'ouverture prévue du portail "Usagers" d'ici juin 2024.



**Philippe Denys**  
Président

**Bruno Dandoy**  
Directeur Général

## La vie associative

En 2023, l'implication des bénévoles et des professionnels a permis à la Vie Associative de poursuivre ses actions pour le bien-être des personnes accompagnées.

### La commission famille

Après le thème de la protection juridique de la personne vulnérable en décembre 2022, la commission famille a proposé en mars 2023 une réunion d'information animée par une professionnelle experte, notaire, sur le thème des aides sociales, l'argent et la gestion du patrimoine de la personne en situation de handicap. Ces réunions gratuites ont été accessibles à l'ensemble des adhérents de l'ALGED.

### La commission d'Appui VAcances (CAVA)

Les bénévoles et les professionnels de l'ALGED qui composent la Commission d'Appui VAcances travaillent ensemble pour assurer le lien entre les organismes de vacances adaptées et les personnes accompagnées.



Le salon des vacances 2023 s'est tenu comme chaque année en janvier. 14 organismes y tenaient des stands, dont certains adhérents -comme l'ALGED- au Comité National Loisirs et Tourisme Adapté (CNLTA). Cet événement a permis aux nombreuses personnes accompagnées par l'ALGED présentes, à leur famille et aux professionnels de se renseigner et de discuter ensemble des offres de séjours disponibles. Une enquête de satisfaction a été menée auprès des résidents au retour des vacances d'été. 194 résidents ont participé à cette enquête et d'une manière générale, se sont déclarés satisfaits des séjours.

Les professionnels accompagnent avec bienveillance les résidents des foyers dans leur choix de séjour, pour s'assurer qu'il soit adapté à leurs envies et besoins. Ils sont particulièrement attentifs aux caractéristiques des séjours telles que les modalités de transport, les caractéristiques du logement, les repas, ou les contraintes médicales.

La Commission d'Appui VAcances a rédigé en 2023 une note intitulée "guide de vigilance", qui recense les points d'attention à identifier avant l'inscription des personnes accompagnées en séjour. Les organismes de vacances adaptées peuvent être interrogés pour dissiper des doutes quant à l'adéquation du séjour envisagé.

Une liste non exhaustive des aides financières possibles aux vacances est également disponible à l'intention des futur vacanciers, établie elle aussi par la commission vacances.



## La revue Ensemble



Comme chaque année, l'ALGED a diffusé la revue semestrielle de l'association, "ENSEMBLE" ; en juin 2023 le numéro 83, et en décembre 2023 le numéro 84. Plus de 2 200 exemplaires ont été distribués gratuitement aux familles, aux établissements et services de l'ALGED, ainsi qu'aux partenaires et aux financeurs. Notez que l'intégralité des articles de ces revues est consultable en ligne, sur le site de l'ALGED, et qu'une large partie est régulièrement relayée par Elodie CARL du service communication sur les réseaux sociaux, et via la newsletter "Info ALGED".

Le comité de rédaction de la revue "ENSEMBLE" est composé de sept bénévoles. Leur implication et celle des professionnels de l'ALGED permet de mettre en lumière la vie des établissements et services, la politique de l'association et des informations pratiques à destination des personnes accompagnées et de leur famille.

Le coût de revient d'un exemplaire est d'environ 1,30€. La cotisation des adhérents de l'ALGED, les dons et la vente d'espaces publicitaires permettent toutefois la diffusion gratuite de la revue. Anne GRIVOT, graphiste créative, assure la mise en page des articles et des illustrations, et la société CHAUMEIL se charge de l'impression. Le routage est assuré par les équipes de l'ESAT Robert LAFON.

## Le comité des fêtes

Le comité des fêtes, composé de bénévoles dynamiques a poursuivi en 2023 ses activités.

Des manifestations festives et conviviales ont été organisées au cours de l'année au profit des personnes que l'ALGED accompagne et de leurs proches, afin qu'ils se rencontrent et que du lien se crée :

- Un bal des rois en janvier à la salle des fêtes de Chaponost,
- La fête de l'été et sa traditionnelle tombola en juin, sur le site Le Tremplin à Saint-Genis-Laval,
- Un après-midi dansant en novembre à la salle des fêtes de Saint-Genis-Laval...

Rappelons que les bénéfices générés par ces événements sont intégralement reversés sous forme de subventions pour des projets visant à améliorer le quotidien des personnes accompagnées. Il peut s'agir de participation au financement de sorties, ou d'équipements de détente ou de loisirs au profit des personnes accompagnées.



Depuis 1996, l'ALGED remet des médailles aux travailleurs de ses ESAT sur critères d'ancienneté lors d'une cérémonie organisée en leur honneur sur leur lieu d'exercice. En 2023, ce sont 21 médailles qui ont été décernées. Cette distinction donne lieu à la remise d'une carte cadeau offerte par le comité des fêtes.

## Les conventions de partenariat

### Les Petits Frères des Pauvres



L'association les Petits Frères des Pauvres accueille depuis 2021 sur son site de Grézieu-la-Varenne des groupes de personnes accompagnées par l'ALGED. Des valeurs communes de partage et de bienveillance envers les plus fragiles unissent nos deux associations. Une convention de partenariat a ainsi été signée en avril 2023, pour faciliter l'accès à des séjours de vacances ou de répit pour des personnes accompagnées de plus de 50 ans.

### L'ESDES

Depuis plus de sept ans, des étudiants de l'ESDES - la business school de la Faculté Catholique de Lyon - s'engagent chaque année bénévolement sur nos sites dans le cadre du programme d'engagement humanitaire, social et citoyen SOLICITY, inhérent à leur cursus. Ils animent et partagent des temps d'échange sous la coordination des professionnels de l'ALGED. Une convention de partenariat a été signée entre l'ALGED et l'ESDES, visant à favoriser les synergies en faveur de l'engagement bénévole des étudiants et l'aide qu'ils peuvent apporter aux personnes que l'ALGED accompagne.



### L'EM LYON

L'ALGED participe chaque année au "forum des partenaires de l'engagement responsable" que l'EM organise sur son campus ; l'occasion de présenter son activité, et ses valeurs. Le parcours d'engagement responsable de l'EM Lyon est une initiative qui vise à sensibiliser les étudiantes et les étudiants aux problématiques sociales et environnementales pour en faire des acteurs et actrices conscients des enjeux de demain, prêts à s'investir et à défendre leurs valeurs pour le bien commun. Cette convergence de valeurs a été formalisée fin 2022 par la signature d'une convention de partenariat. Chaque année, les étudiants de l'EM Lyon qui conduisent des missions de bénévolat sur nos sites montrent le sérieux de leur engagement.



## Rapport financier

### Financement 2023

CPOM ARS 2018-2024 : taux de progression 2023 de **2.53 %**

CPOM Métropole 2023-2027 : taux de progression 2023 de **5 %**

CPOM Département 2023-2027 : taux de progression 2023 de **3.65 %**

### Cotisations, projet associatif, dons, taxe d'apprentissage et subventions

Cotisations : **18 510 €**

Dons et legs : **61 120 €**

Taxe d'apprentissage : **74 812 €**

Subventions : **479 185 €**

### Investissements réalisés en 2023

- La mise en service du hangar de stockage sur l'ESAT Baron pour 336 K€
- L'installation d'une nouvelle chaudière sur le site de l'Île Barbe pour 110 K€
- L'installation d'appels malades sur les FAM de la Providence et Fourvière pour 80 K€
- L'achat de mobiliers et matériels sur le nouveau site de Genas pour 80 K€
- Le remplacement de matériels de Blanchisserie sur l'ESAT Hélène Rivet pour 78 K€
- L'achat d'un camion aménagé sur l'ESAT Baron pour 48 K€

Au total 1.45 M€ d'investissements sur l'exercice 2023 contre 857 K€ en 2022 (moyenne sur 4 ans : 1.4 M€).

### Compte de résultat 2023

CHARGES	2023	2022	Variation
Achats	764 488	824 081	-59 593
Autres achats et charges externes	17 042 460	16 046 221	996 239
Salaires / Impôts / Charges sociales	36 521 666	34 261 158	2 260 508
Dotations aux amortissements et provisions	3 005 059	2 618 083	386 976
Autres charges	343 532	326 692	16 840
<b>Total Charges d'exploitation</b>	<b>57 677 205</b>	<b>54 076 235</b>	<b>3 600 969</b>
<b>Charges financières</b>	<b>389 504</b>	<b>382 159</b>	<b>7 345</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>3 434 924</b>	<b>83 493</b>	<b>3 351 432</b>
<b>Impôts sur les sociétés*</b>	<b>21 516</b>		<b>21 516</b>
<b>Résultat excédentaire</b>		<b>331 466</b>	<b>-331 466</b>
<b>Total Général</b>	<b>61 523 148</b>	<b>54 873 353</b>	<b>6 649 795</b>

PRODUITS	2023	2022	Variation
Recettes ARS	17 118 414	16 460 442	657 972
Recettes Métropole	20 453 952	18 795 630	1 658 322
Recettes Département	3 749 578	3 629 844	119 734
Recettes commerciales ESAT	4 060 542	3 872 663	187 879
Aide au poste	7 722 523	7 408 351	314 172
Reprise de provisions	305 990	1 004 510	-698 520
Autres produits	3 860 051	3 510 340	349 711
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>57 271 050</b>	<b>54 681 780</b>	<b>2 589 270</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>134 595</b>	<b>24 089</b>	<b>110 506</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>3 573 007</b>	<b>167 484</b>	<b>3 405 523</b>
<b>Résultat déficitaire</b>	<b>544 497</b>	<b>0</b>	<b>544 497</b>
<b>Total Général</b>	<b>61 523 148</b>	<b>54 873 353</b>	<b>6 649 795</b>

\*impôts sur les produits financiers

## Bilan 2023

BILAN ACTIF	Net 2023	Net 2022
Immobilisations incorporelles et corporelles	25 153 969	27 290 720
Immobilisations financières	7 852 650	4 524 693
<b>Total Actif immobilisé</b>	<b>33 006 619</b>	<b>31 815 413</b>
Stocks et en-cours	157 254	166 023
Créances / Avances et acomptes	9 394 302	6 588 442
Trésorerie	13 553 838	16 834 547
Charges constatées d'avance	159 844	745 301
<b>Total Actif circulant</b>	<b>23 265 238</b>	<b>24 334 313</b>
<b>Total Général</b>	<b>56 271 857</b>	<b>56 149 726</b>

BILAN PASSIF	Net 2023	Net 2022
Fonds propres et réserves	25 570 243	23 360 236
Résultat	-544 497	331 466
<b>Total Capitaux propres</b>	<b>25 025 747</b>	<b>23 691 702</b>
<b>Total Provisions risques et charges / Fonds dédiés</b>	<b>10 787 887</b>	<b>10 166 660</b>
Emprunts	12 935 728	14 371 318
Dettes fournisseurs, fiscales et sociales	6 436 413	5 575 603
Autres dettes	1 086 083	2 344 443
<b>Total Dettes</b>	<b>20 458 224</b>	<b>22 291 364</b>
<b>Total Général</b>	<b>56 271 857</b>	<b>56 149 726</b>

## Ratio financier

Analyse financière - RATIO	Réf	2023	2022
Taux d'indépendance financière	< 50 %	<b>24%</b>	26%
Taux de Capacité d'autofinancement (CAF)	5%	<b>4.12%</b>	3.53%
CAF en Euros		<b>2 362 899</b>	1 896 220
Taux de marge brute d'exploitation (MBE)	8%	<b>4.43%</b>	4.13%
MBE en Euros		<b>2 543 560</b>	2 219 118
Fonds de roulement net en jours de charges courantes		<b>84</b>	100
Trésorerie en jours de charges courantes		<b>88</b>	104
Taux de vétusté des constructions	< 80 %	<b>42%</b>	40%
Taux de vétusté des équipements	< 80 %	<b>75%</b>	75%

## Chiffres clés 2023

### Bilan

Investissements courants 2023 : **1.45 M€**

Trésorerie 2023 : **13.5M€**

Résultat comptable 2023 : **- 544 K€**

### Ratio financier

CAF et MBE de bon niveau et en progression : **4%**

Trésorerie : **88 jours de charges courantes** (référence ARS : 60 jours)

Point de vigilance sur le taux de vétusté des équipements : **75 %**

### Compte de résultat

Résultat comptable 2023 : **- 544 K€ (- 310 K€ hors provisions)**

Résultat Administratif 2023 : **- 694 K€ (- 461 K€ hors provisions)**

ARS : **- 82 K€**

METROPOLE : **+ 81 K€**

RHÔNE : **+ 35 K€**

ESAT COMMERCIAUX : **- 239 K€**

SIEGE : **- 207 K€**

ASSOCIATION : **- 282 K€ (dont 233 K€ de provisions)**

### Les chiffres clefs de l'année

#### SAMSAH

- File active 56
- Durée moyenne accompagnement 1 an et 85 jours
- Notifications reçues 57

### Expansion de la pair-aidance au SAMSAH

La pair-aidance professionnelle au SAMSAH a été initiée en 2020 dans le cadre de l'ouverture du pôle réhabilitation. Aujourd'hui, cette pratique novatrice explore de nouvelles formes et se diffuse sur l'ensemble du service. Elle devient un levier à la création de nouvelles prestations.



- Mission du pair-aidant

Elle s'articule autour de trois axes : l'accompagnement des personnes, le soutien à l'élaboration d'un plan de rétablissement individualisé et un axe autour de la déstigmatisation du handicap et de la sensibilisation à la pair-aidance.

- Groupes de psychoéducation

Cette année, la pair-aidance a été mobilisée sur de nombreux groupes de psychoéducation, sur les thématiques « développement de la vie sociale », « vie affective », « insertion professionnelle » ... La demande des usagers du SAMSAH est aussi, actuellement, de pouvoir témoigner les uns pour les autres afin de partager des expériences. Ce projet est aujourd'hui en cours de construction. Il est aussi prévu de mobiliser d'anciens usagers du SAMSAH pour transmettre leur expérience à propos de « l'après SAMSAH ».

- Pair-aidance entre aidants

Les pratiques orientées Rétablissement placent les « proches-aidants » (parents, fratrie, époux...) au cœur de l'accompagnement. Confrontés aux mêmes difficultés et aux mêmes questions, les proches-aidants ont pu échanger entre eux et avec une famille membre de l'UNAFAM. Une rencontre organisée en 2023 a permis d'expérimenter le partage des vécus. C'est un tremplin pour rejoindre d'autres groupes de soutien aux aidants.

- Echelle RSA

L'échelle RSA « Recovery Self Assessment » permet aux personnes accompagnées d'évaluer le service dans des pratiques orientées Rétablissement. Les personnes se rencontrent, sans professionnel, pour évaluer les prestations. Ce temps est animé par 2 pairs-aidants.

- Analyse de la pratique

Sur le pôle Rétablissement, l'analyse de la pratique est réalisée par un pair-aidant extérieur. Il accompagne les professionnels pour que ceux-ci puissent ajuster leur posture au service de l'autodétermination.

La mise en œuvre de tous ces projets implique d'augmenter le nombre de pair-aidants. Aussi, le service collabore sur des actions spécifiques avec des pair-aidants libéraux d'ESPAIR ou de Working First. Cette diversification enrichit les intentions et permet de s'ajuster aux besoins (santé mentale, handicap physique, addictions).

## SAJ : Une dynamique d'inclusion

Auparavant dénommé CAJ, les accueils de jour, dont l'activité est principalement orientée sur la participation sociale, développent de nombreux partenariats avec des acteurs de la vie culturelle, sociale et sportive des territoires. Aussi, méritent-ils pleinement la dénomination de « service » à la place de « centre » tant le nombre d'activités organisées se déroulent en extérieur.

Sur le site Le Tremplin, la dynamique d'inclusion est renforcée, avec un projet-passerelle vers l'emploi qui passe par des actions bénévoles auprès d'acteurs locaux « les brigades vertes », « les petites cantines », « solidarité Ukraine », « association retrouvailles » et se poursuit par des sessions de stage à l'ESAT Didier Baron. Le projet de service, en cours de révision, favorisera cette dynamique d'ouverture au territoire, que ce soit sur une fonction-ressource à la population ou d'accès des personnes à la citoyenneté.



A La Providence, le bénévolat est également largement développé. Les personnes accompagnées effectuent par exemple des activités de tri de légumes pour une épicerie solidaire ou pour les *Restos du cœur* ainsi que de la remise en état de jeux de société et jouets pour *Emmaüs*.

Présents sur les réseaux sociaux avec une page Facebook, les personnes accompagnées informent de leurs activités et sorties et entretiennent des liens avec d'anciens camarades.



Investis dans une démarche citoyenne, le SAJ est un membre du collectif *Handicap 9* qui promeut la vie de l'arrondissement et il participe ainsi aux activités du quartier, "la voie est libre", la journée de l'écriture. Sensibilisées à une démarche écologique, les personnes s'investissent dans "le nettoyage" de la ville par le biais des "brigade vertes".

Enfin, notre SAJ s'investit dans un réseau "inter AJ" pour favoriser les rencontres et partager les bonnes idées.

A l'Île Barbe, la même dynamique existe renforcée par le fait que la moitié des personnes accompagnées ont moins de 30 ans. Ainsi, les nombreux partenariats, comme celui avec les *vêtements du cœur*, permettent à chacun d'avoir un rôle à jouer dans la société même sans travailler. Le SAJ accompagne aussi vers le travail à travers différentes activités extérieures encadrées. Ce travail aura permis à deux personnes de devenir travailleur d'ESAT en 2023.



## Et pour l'avenir ?

Plusieurs projets sont en réflexion dont au moins deux devraient voir le jour en 2024 et 2025.

Le premier est lié à l'augmentation du nombre de places obtenu par l'ALGED : 13 places supplémentaires réservées pour des jeunes en IME sous amendement Creton. 3 de ces places concernent le SAJ de La Providence et 10 celui de l'Île barbe. Ces 10 places vont permettre au SAJ de l'Île Barbe d'avoir deux lieux d'accompagnement. Ainsi 25 personnes seront rattachées au site de Caluire et 15 à celui de Villeurbanne où l'ALGED prendra prochainement possession de nouveaux locaux à proximité de l'ESAT Robert Lafon.

Le SAJ ne sera pas seul dans ces locaux puisque le SAVS y installera aussi une antenne. En effet, après avoir transformé et consolidé son fonctionnement les années précédentes, l'équipe du SAVS profite de la dynamique de transformation de l'offre et du souhait pour nombre de personnes de vivre de manière autonome en ville. La transformation du FA va ainsi permettre une augmentation importante du nombre de personnes accompagnées qui passera d'une centaine en 2022 à plus de cent cinquante fin 2025.

La localisation villeurbanaise permettra à l'ALGED de consolider sa présence dans l'est de la métropole où l'IME Marguerite Girier s'est récemment agrandi et où la population se développe plus fortement, et ainsi mieux répondre aux besoins de celle-ci.

Le second projet concerne nos trois SAJ. Il s'agit de créer un atelier au sein de l'ESAT Robert Lafon pour mieux accompagner vers le travail ceux qui le souhaitent. Ce projet, qui sera travaillé entre les SAJ et l'ESAT, facilitera l'organisation de stages collectifs dans le milieu du travail.

## Hébergement

Les chiffres clefs de l'année					
	FH/FA	FV	Total EANM (FA/FH + FV)	Total EAM (FAM)	TOTAL FOYERS
Personnes accueillies	110	169	279	41	<b>320</b>
Nombre d'entrées	7	15	22	5	<b>27</b>
Liste d'attente	23	19	42	7	<b>49</b>
Budget en K€	5 434	12 735	18 169	7 794	<b>25 963</b>

### Le CPOM Rhône, un outil pour la transformation de l'offre

Seul site ALGED présent sur le Département du Rhône, le Val d'Ozon a finalisé en fin d'année son CPOM Départemental (2023-2027). Ce contrat définit les relations et les moyens accordés par les financeurs à l'association pour l'exercice de sa mission. C'est l'occasion pour l'autorité de tarification et l'association d'identifier des axes de travail, de développement et d'évolution de l'offre.

Les quatre axes arrêtés avec le Conseil Départemental du Rhône viennent conforter le travail engagé, sur le plan des pratiques professionnelles, de la réorganisation et de la création de nouveaux services tout en étant fidèles au projet de l'association.

**1er axe** : la reconstruction-délocalisation du site avec un bâtiment adapté aux problématiques du vieillissement et des troubles neurocognitifs. L'année 2023, nous a permis à ce titre, de finaliser le programme du projet, avec familles, professionnels et personnes accompagnées.

**2ème axe** : construire une plateforme de services coordonnés. L'objectif est de transformer notre offre pour fluidifier les parcours des personnes et permettre l'accès de nos services à d'autres établissements du territoire ou à des personnes à domicile. Ce projet s'inscrit dans le prolongement d'une réorganisation, où les activités du site ont été regroupées par pôles : soins/psycho-réadaptatif/activités.

**3ème axe** : créer un centre-ressource avancée en âge sur le territoire "sud Rhône". L'objectif est de donner accès aux personnes du territoire à l'évaluation (neurocognitive, fonctionnelle et sensorielle) dans la perspective de soutenir professionnels et familles avec des outils et pratiques spécifiques. Le dispositif a aussi vocation à soutenir l'orientation et l'accès à un accompagnement et/ou à l'habitat adapté. L'année 2023 a permis de construire le projet, définir les outils et le process d'évaluation.

**4ème axe** : consolider les approches neurocomportementales et celles orientées rétablissement dans les pratiques au bénéfice du pouvoir d'agir des personnes concernées. L'année 2023 a été consacrée à l'acquisition de connaissances : vie affective, intime et sexuelle abordée sous le prisme des particularités sensorielles, les repères temporels (planning individualisés). Sur le plan organisationnel, des activités plus structurées sont progressivement mises en place et un pôle psycho-réadaptatif a été créé (psychologue, psychomotricienne et ergothérapeute). Il a pour vocation d'assurer l'évaluation, la mise en place et le suivi dans le quotidien des personnes, les préconisations des différents acteurs internes et externes.

Une année de fondations pour un site qui poursuit l'évolution de son offre de services.



## Poursuite du projet de transformation du FA de La Providence

Avec la fermeture du FA projetée pour fin 2024, nous nous inscrivons dans le CPOM métropole sur cette transformation de l'offre qui vise à promouvoir encore plus d'inclusion dans la cité pour les personnes accompagnées qui en ont le souhait.



Comme nous l'indiquions l'année dernière, la transformation du FA s'est poursuivie en 2023.

Madame Allart, chargée de mission, a conduit en collaboration avec l'équipe pluriprofessionnelle un travail de fond auprès des personnes concernées afin de cibler au mieux le projet de chacun.

De nombreux stages en appartements individuels ou dans des dispositifs adaptés ont pu être mis en œuvre afin de bien valider les projets. Les personnes ont pu par la suite accéder à leur propre logement avec ou sans accompagnement SAVS ou ont pu s'inscrire en liste d'attente dans des dispositifs de leur choix.

A ce jour, 2 personnes n'ont pas encore défini leur projet, 3 personnes sont en recherche active d'un appartement, 7 sont attendues d'accès aux dispositifs qu'ils ont choisis. Tout est mis en œuvre pour que chacun trouve un lieu selon son choix et ses besoins, avec l'accompagnement qu'il souhaite.

Les professionnels du FA ont, quant à eux, pu exprimer leur choix de réaffectation et ont accédé ou accéderont à de nouvelles missions sur le site de l'Île Barbe au SAJ, au Foyer d'Hébergement ou au SAVS.

## Quelle restauration pour les personnes accompagnées ?

La place de la restauration est essentielle dans notre quotidien et donc dans celui de nos établissements. Cela est d'autant plus vrai dans les foyers où, midi et soir, les personnes accompagnées ont un menu imposé.



Travaillant de longue date avec trois prestataires différents, l'ALGED a décidé d'organiser un appel d'offres. Ce dernier, d'autant plus important en cette période de forte inflation à laquelle doivent faire face nos prestataires et donc nos établissements, devait nous permettre d'intégrer dans nos contrats avec nos prestataires les contraintes de la loi EGalim. Cette loi, qui s'impose dans la restauration collective, comporte cinq grandes mesures visant à tendre vers une alimentation de qualité et durable : des approvisionnements plus durables et de qualité, des actions visant à réduire le gaspillage alimentaire, une diversification des sources de protéines, la fin de l'utilisation de contenants et ustensiles plastiques et l'informations des convives.

Le défi étant grand (respecter la loi EGalim en limitant les coûts sans renier sur la qualité attendue), la direction administrative et financière, en lien avec les directions d'établissement, s'est appuyée sur *Atout Restauration*, cabinet conseil en restauration collective pour auditer nos contrats, coconstruire le cahier des charges, réaliser l'appel d'offres, aider aux choix finaux et vérifier le respect des nouveaux contrats.

Si finalement les prestataires historiques sont toujours présents, cet appel d'offres aura eu le mérite de les remettre en concurrence et donc de les challenger pour garder une restauration la plus qualitative possible dans le respect de la loi EGalim tout en limitant les hausses tarifaires.

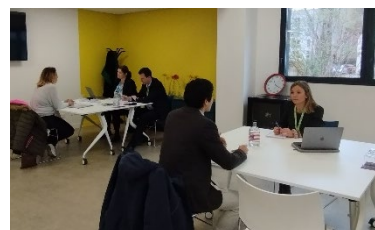
## Crise RH

Les difficultés de recrutement sont restées d'actualité en cette année 2023. L'ensemble des qualifications est touché et les candidats sont rares aussi bien pour les postes éducatifs (Educateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, AES) que pour les postes de soins (infirmiers ou aide soignants).

Pour les Foyers d'Accueils Médicalisés de la Métropole, les sites de La Providence et de Fourvière ce sont entre 50% et 80% des effectifs qui ne sont pas pourvus par des contrats pérennes. Pour certains Foyers de Vie (Fourvière et Ile Barbe), il en est de même avec 50% de postes occupés par des intérimaires.

Nombre de candidats qui se présentent expriment le souhait d'intervenir au mieux sur des CDD plutôt que des CDI, et les chefs de services ne cessent de devoir revoir les organisations pour que les établissements fonctionnent au mieux.

Sur l'année 2023 et le début 2024, en lien avec le service RH, de nouveaux dispositifs et moyens ont été déployés (organisation de « job dating » et implantation d'un nouveau logiciel de recrutement) qui nous ont permis de débloquer quelque peu les situations.



Si le recours massif à l'intérim est encore aujourd'hui un mal nécessaire, pour assurer un accompagnement de qualité aux personnes que porte l'ALGED dans ses valeurs, il nous faut absolument trouver des solutions nouvelles.

## Réorganisation des soins

La crise des ressources humaines particulièrement ciblée sur les professionnels de santé, a conduit l'ensemble des sites de l'ALGED à s'interroger sur leur mission, leur organisation, les synergies internes et les collaborations de territoire au regard des besoins des personnes. Ce contexte a mis les établissements au pied du mur, pour expérimenter de nouveaux modèles d'organisation.

Sur le site du Val d'Ozon, la carence d'Infirmier Diplômé d'Etat a conduit à la commande d'un diagnostic de fonctionnement, auprès d'une consultante spécialisée, associé à une mission d'accompagnement des équipes à la restructuration du service. Le diagnostic a conduit à des préconisations autour d'une réorganisation des ressources au profit d'une présence en semaine sur la coordination du parcours de soins, la prévention santé et le soutien aux équipes éducatives dans leurs interventions auprès des personnes. La continuité des soins sera assurée, en complémentarité avec les infirmières du site, par des infirmières libérales. Il a été aussi identifié la possibilité de décharge administrative du poste infirmier au profit d'un secrétariat (gestion du dossier usager, rendez-vous, démarches administratives).

Le site Le Tremplin a répondu aux préconisations de l'audit 2022 « circuit du médicament », en externalisant la préparation des piluliers, afin de sécuriser l'ensemble de la chaîne et de libérer du temps aux infirmiers, au profit du parcours de soin et de la prévention.

Sur le site de La Providence, la préparation des médicaments est également réalisée par la pharmacie. Les soins de week-end pour l'ensemble du site et de semaine pour les hébergements non médicalisés, sont assurés par un cabinet infirmier. De cette manière, nous parvenons en semaine à assurer une continuité du traitement des informations et des missions médicales par les infirmières de site en lien avec les équipes éducatives et les différents partenaires.

Les deux foyers de l'Ile Barbe n'ont pas échappé à cette crise avec aucune infirmière en CDI pendant les deux premiers mois de 2023. En contact depuis quelques mois avec une pharmacie, nous avons pu mettre en place très rapidement l'externalisation de la préparation des piluliers. Au-delà de répondre à l'absence d'infirmière, cette externalisation (préconisée par l'audit du circuit des médicaments) a permis d'abord d'assurer la continuité de la préparation des piluliers et de sécuriser cette préparation.

## Le déclenchement du Plan de Continuité de l'Activité au FAM et au FV Jean Pierre DELAHAYE

En avril 2023, l'ensemble des postes d'infirmiers vacants et l'absence de candidatures malgré la diffusion d'offres ont nécessité que l'équipe de direction des foyers revisitent de fond en comble l'organisation du soin du site de Fourvière.

Force étant de constater que le modèle organisationnel classique était arrivé à bout de souffle se caractérisant par le manque d'attractivité des métiers dans notre secteur.

Avec les équipes des foyers, l'équipe de direction a dû se réinventer, faire preuve de créativité afin de repenser l'organisation du soin et d'en garantir sa continuité et sa pérennité.



Après plusieurs hypothèses et scénarii envisagés, le choix s'est porté sur l'intervention de deux cabinets infirmiers libéraux :

- L'un assurant la coordination en déterminant le plan de soin à mettre en œuvre. Il intervient du lundi au vendredi à raison de 3h par jour.
- L'autre mettant en œuvre le plan de soin défini par le 1er cabinet à savoir assurer la distribution des médicaments et réaliser les actes de soins au quotidien. Il intervient 7j/7 avec un passage trois fois par jour, matin, midi et soir.

Cette nouvelle organisation a bien évidemment demandé dans les premiers mois de fonctionnement, de nombreux réajustements et de créer des nouveaux outils dédiés. Ceci a également requis de construire ensemble avec l'implication forte de chacun : les professionnels des foyers qui accompagnent les résidents, les deux cabinets libéraux, la pharmacie partenaire, les acteurs du soin (médecin libéraux, hôpitaux) et l'ARS.

Nous avons eu également à cœur de vérifier que les personnes accompagnées se repèrent dans cette nouvelle organisation. Pour cela, une enquête de satisfaction a été réalisée. Celle-ci s'est avérée positive.

### Et pour l'avenir ?

Ce diagnostic, partagé avec les directeurs de sites, a mis en lumière, le besoin de structuration interne et commune de l'organisation des soins à l'ALGED, la nécessité d'un projet de soin associatif, correspondant aux besoins diversifiés des publics accompagnés et en lien avec les différentes recommandations des bonnes pratiques (RBPP) de la Haute Autorité de Santé).

## Enfance

### Les chiffres clefs de l'année

- Site Marguerite Girier : 1/3 de renouvellement de l'effectif des professionnels à la suite de la fermeture de l'IME Le Grappillon
- IME Marguerite Girier : 28 jeunes admis entre octobre et décembre 2023.
- IME de Fourvière :
  - 12 admissions
  - 15 sorties : 8 vers des SAJ, 5 vers des ESAT, 1 vers un autre IME (changement de région) et 1 sortie à domicile (demande de la famille)
  - 20 jeunes sous amendement Creton
  - 7 jeunes admis de l'IME Le Grappillon sur 2022 et 2023

### Création de l'IME Marguerite Girier

L'IME Le Grappillon a fêté ses 50 ans en juin 2023, une journée festive a marqué l'évènement avec le soutien de l'ESAT H. Rivet qui a su restaurer nos invités à l'occasion d'un apéritif dinatoire apprécié de tous. Il s'agissait aussi d'une page qui se tournait pour la vie de cet établissement qui a ensuite fermé ses portes, l'activité étant relocalisée à Genas.



En octobre 2023, les jeunes de l'IME Le Grappillon ont rejoint l'IME Marguerite Girier nouvellement créé. L'IME dispose de 106 places pour accueillir des enfants à partir de 5 ans jusqu'à 20 ans. L'installation de l'activité a été progressive avec 28 nouvelles admissions réalisées en novembre-décembre 2023. L'équipe du site Marguerite Girier s'est renouvelée à cette occasion à plus de 30%. Le site a pu témoigner de son attractivité et les derniers postes sont en cours de recrutement.

Les équipes ont pu investir des nouveaux locaux adaptés à l'accompagnement avec la possibilité d'organiser des décloisonnements favorables au travail en petits groupes. Malheureusement un sinistre a impacté les locaux dédiés aux 36 enfants âgés de 5 à 11 ans accueillis sur la section 1. Ceci nous a contraint à les réinstaller dans les anciens locaux gelant ainsi leur rénovation qui devait permettre l'accueil du SESSAD qui reste installé à Meyzieu, dans l'attente de la résolution du sinistre.

### Et pour l'avenir ?

L'établissement s'engage dans un projet de montée en compétence des professionnels concernant les Troubles du Neuro Développement autour d'actions concrètes visant à :

- Soutenir la communication des personnes accompagnées (outils de communication alternative augmentée),
- Mieux structurer l'espace et le temps.

Ces axes de travail donneront lieux au déploiement d'un projet de formation adapté.

Les ateliers techniques sont en cours d'installation :

- Un atelier restauration disposant d'une cuisine professionnelle se met en place avec le projet de développer un restaurant pédagogique.
- Un atelier services polyvalents (entretien des locaux, petite blanchisserie) sera prochainement installé à l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice.

Il s'agira de développer l'autonomie des jeunes à partir d'activités du quotidien utiles à la vie quotidienne autonome mais aussi trouvant des débouchés en ESAT. L'ouverture de ces ateliers vers l'extérieur via la recherche de partenaires sera la prochaine étape.

## Ouverture sur le travail en milieu ordinaire pour des jeunes de l'IME de Fourvière : un projet innovant

Historiquement les jeunes accueillis en IME sont pour la grande majorité orientés vers un ESAT ou un SAJ.

Depuis la période post-covid, le secteur de la restauration s'intéresse à l'employabilité des personnes en situation de handicap. L'émergence des Cafés Joyeux dans toute la France a été une première initiative et d'autres restaurateurs ont ainsi suivi.

Grâce à une famille de l'IME de Fourvière qui s'est fortement mobilisée pour rechercher un stage pour leur fils dans un restaurant, nous avons développé un partenariat étroit avec le restaurant "Une Faim d'Apprendre" situé à Vaise.

L'objectif de ce restaurateur est de créer un parcours de pré-formation pour les personnes en situation de handicap en proposant des heures de formation en atelier, complété par des heures d'immersion dans leur restaurant d'application suivi d'un stage. Enfin l'insertion professionnelle se fait à travers la mise en place d'un contrat de professionnalisation en service ou en cuisine. Leur devise est : "peu importe le passé, c'est au présent que se décide l'avenir"

Poursuivre ces projets qui s'inscrivent pleinement dans le virage inclusif en pérennisant ce partenariat et en œuvrant pour en développer chaque jour de nouveaux. Cette expérience nous conforte dans l'idée que c'est avec l'ambition des familles pour leur jeune et la volonté des équipes à s'inscrire dans de nouvelles modalités de travail que ce type de projet abouti.

## Participation au colloque "L'école pour tous"

Cette année 2023 aura été marquée par la forte participation mi-novembre des deux IME et SESSAD de l'ALGED, au colloque portant sur un sujet d'actualité : l'école pour tous.

Ce colloque, organisé par le CREA I ARA et Bourgogne à Lyon, a eu une envergure nationale et intégrait pour la première fois les professionnels des IME alors que seuls les SESSAD étaient auparavant concernés. Ce changement marque bien la volonté de vouloir scolariser l'ensemble des enfants en situation de handicap dans l'école de la République.

Les débats et échanges au sein des différents ateliers proposés étaient riches de partages dans la présentation de projets et d'expérimentations innovantes. Cela a pu laisser entrevoir ce vers quoi nous devons tendre et donc accompagner les équipes dans la modernisation des pratiques professionnelles.

Le premier levier est certes la formation mais il s'agit avant tout d'enclencher la volonté du changement ; tant dans sa posture professionnelle, pour intégrer par la suite de nouvelles approches et techniques qui ont fait leurs preuves, que dans le regard porté sur l'école inclusive.

## Et pour l'avenir ?

Les sites Enfance poursuivent leur engagement en faveur de l'école inclusive. Ils s'engagent aussi à mieux prendre en compte les recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé. Cette perspective est une nécessité facilitante pour l'accès aux apprentissages, à étendre aux autres temps d'accompagnement afin de favoriser l'autonomie de la personne.

Nous constatons aujourd'hui une hétérogénéité des pratiques qui ne sont pas toujours adossées à des évaluations objectivables. La montée en compétence attendue sur les Troubles du Neuro Développement soutiendra la scolarisation et permettra de mieux structurer les projets personnalisés. Notre ambition est aussi d'accompagner les jeunes dans





leurs parcours en organisant les relais et transitions de sorte que les adaptations individualisées se poursuivent quelle que soit l'orientation de la personne.

### **Soirée thématique “ Quel avenir pour les jeunes adultes : présentation des ESAT et SAJ de l'ALGED”**

Cette soirée à thème à l'initiative des professionnels de l'IME de Fourvière est une première et a été un vrai succès ! Ce sujet est au cœur des préoccupations des jeunes adultes en devenir et de leurs familles.



Cette soirée s'est déroulée sur le site de La Providence le 9 novembre 2023. L'organisation, les modalités de fonctionnement, les missions et les attendus des ESAT et SAJ de l'ALGED ont été présentés. La soirée a été rythmée par de nombreux échanges, riches de témoignages des personnes accompagnées par ces services mais aussi des professionnels y travaillant. Ces échanges se sont ensuite poursuivis autour d'un apéritif dinatoire au sein du SAJ de La Providence.

### **Et pour l'avenir ?**

Une enquête de satisfaction a permis de mesurer le degré de satisfaction des familles présentes et nous a confirmé l'idée de reconduire cette expérience sur 2024.

### **Rencontres inter-IME/DIME Métropole de Lyon et Rhône**

Ces réunions ont débuté en 2023 à l'initiative de l'ADAPEI 69. La première réunion qui s'est tenue à l'espace CoLab, espace de Coworking de l'ADAPEI 69, a réuni une grande majorité des équipes de direction des IME mais aussi l'ARS et la MDPH. Les rencontres se poursuivent à raison de 2 à 3 par an.

Ces temps de travail permettent de partager des préoccupations et thématiques communes :

- L'accompagnement spécifique des jeunes de plus de 20 ans au titre de l'amendement Creton : les jeunes restent accompagnés en IME le temps qu'une place se libère en ESAT ou en SAJ (parfois en FV ou FAM). Le choix fait en concertation avec les familles afin de préparer la sortie de l'IME est d'aménager l'emploi du temps du jeune au plus près des besoins spécifiques du jeune adulte. Le CREA ARA a lancé une étude spécifique sur ce sujet bientôt disponible. Elle met notamment en lumière que des places sont actuellement financées sur le secteur adulte mais non occupées faute de capacité à recruter sur les établissements concernés. Cette situation contrarie la fluidité des orientations, notamment pour les jeunes adultes dépendants.
- Les transports, organisés en taxis collectifs, assurent les trajets des enfants et des jeunes entre leur domicile et l'IME : le financement n'est pas à hauteur des besoins d'autant que nous observons une augmentation de jeunes à transporter du fait de l'évolution du profil des personnes accompagnées au sein des IME. Pour les plus autonomes, le travail autour de l'autonomie dans les déplacements débute aux alentours de 11 ans, date correspondant à l'entrée au collège.

### **Et pour l'avenir ?**

Nous travaillons à une optimisation des transports grâce à une meilleure rationalisation des tournées afin de diminuer le temps de transport des personnes accompagnées et diminuer son coût.

En parallèle, le collectif inter IME/DIME travaille à la modélisation d'une cartographie commune des domiciles des personnes accompagnées afin de proposer aux familles qui le souhaitent de rejoindre un établissement plus proche qui aurait de la place. Il s'agira aussi de mieux identifier les zones "blanches".



L'idée est lancée d'organiser une semaine portes ouvertes pour le secteur enfant et adulte afin d'améliorer la connaissance des orientations possibles et des prestations proposées sur chaque site.

La piste d'un forum est aussi envisagée pour réunir les divers sites "adultes" à l'occasion d'un même évènement qui permettrait que l'ensemble des acteurs puissent présenter leurs projets et leurs modalités d'accueil afin de renseigner les personnes concernées.

## Travail

### Les chiffres clefs de l'année

- 599 places d'ESAT
- 20 métiers
- 4 millions d'euros de chiffre d'affaires

En 2023, les ESAT de l'ALGED ont déployé les premières mesures du plan de transformation des ESAT, inscrit dans le Code de l'Action Sociale et des Familles.

L'enjeu est de favoriser une dynamique de parcours professionnel, à l'intérieur de l'ESAT, mais aussi de l'ESAT vers le milieu ordinaire de travail pour ceux dont c'est le projet.



### Le renforcement des droits et pouvoir d'agir des travailleurs

Cela s'est traduit dans un premier temps par des formations à l'autodétermination afin que chaque travailleur apprenne à exprimer ses souhaits et à prendre ses propres décisions de façon éclairée.

Les élections des derniers CVS ont été réalisées en fin d'année 2023 avec une formation des représentants ouvriers à leurs nouvelles fonctions. Le décret du 25 avril 2022 vient modifier la réglementation des CVS et renforce cette instance garante du respect des droits des personnes. La mise en application est effective depuis le 1er janvier 2024 à l'ALGED.

Fin 2023, ont été élus dans chaque ESAT un délégué des travailleurs afin de recueillir et transmettre les demandes individuelles de leurs collègues à la direction et siègent à la nouvelle instance Sécurité des ESAT.

Les membres de cette instance Sécurité, comportant des travailleurs d'ESAT et des salariés en nombre égal, ont été désignés et siègeront à partir de 2024, quatre fois par an sur des sujets d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.

Nous pouvons souligner que les formations à l'autodétermination et au rôle des représentants des ouvriers au CVS ou en tant que délégué, ont été conçues et dispensées par ALGED Compétences.

La mesure la plus forte de ce plan est la garantie des droits des personnes handicapées en ESAT. Le travailleur d'ESAT n'a pas un statut de salarié mais est reconnu comme sujet de droits, qui produit une valeur ajoutée par son travail en ESAT. Ses nouveaux droits se rapprochent de ceux octroyés aux salariés, tels que le droit d'expression et de participation, les droits aux congés exceptionnels ou l'accès à la formation professionnelle.

## Accompagnement vers le milieu ordinaire

**Pour les travailleurs qui le souhaitent, l'accompagnement vers le milieu ordinaire de travail s'est encore intensifié avec plusieurs modalités :**

- L'unité de transition du Service d'Insertion Professionnelle de l'ALGED s'est étoffée avec 13 personnes accompagnées, démontrant ainsi l'adéquation aux besoins du territoire.
- L'organisme de formation ALGED Compétences développe aussi des formations pour accompagner les personnes intéressées par le milieu ordinaire (exemple « se préparer à travailler » pour les jeunes d'IME)
- Les stages en entreprise
- Les DuoDay : journée de découverte d'une entreprise
- Les stages collectifs en entreprise (Handiwork)
- Les mises à disposition en entreprise
- Les prestations collectives en entreprise
- L'embauche en entreprise avec un droit au retour en ESAT si cela ne convient pas et un suivi renforcé (convention d'appui) jusqu'à 3 années après la sortie de l'ESAT. C'est le Service d'Insertion Professionnelle de l'ALGED qui accompagne les personnes ayant été embauchées dans des entreprises.



Cette évolution des ESAT est accompagnée par un plan de formation tant pour les travailleurs que pour l'ensemble des salariés encadrants des ESAT.

## Le développement économique des ESAT

L'année 2023, dans les ESAT de l'ALGED, est marquée par un résultat déficitaire de 200 000 euros avec une charge de travail insuffisante dans nos ateliers. Au regard de cela, nous avons pris la décision de nous faire accompagner par un cabinet spécialisé en stratégie commerciale : *KETSIO*. L'objectif est de travailler notre stratégie commerciale et industrielle pour donner un nouvel élan économique à nos établissements.

Cela a permis de préciser la mission de nos ESAT : « créer les conditions dans l'écosystème pour permettre aux personnes en situation de handicap :

- d'acquérir des compétences métier,
- de concrétiser leur projet professionnel en devenant un acteur économique à part entière. »

Ce travail est engagé, partagé avec les équipes et devrait nous permettre de définir les grandes orientations économiques de nos ESAT pour les années à venir. Ces orientations devront permettre de :

- s'adapter à la population de travailleurs d'ESAT
- respecter les politiques publiques favorisant l'inclusion vers le milieu ordinaire de travail
- dégager du résultat financier excédentaire à terme
- capter de nouveaux clients ou marchés et fidéliser les clients actuels
- définir les investissements nécessaires à l'industrialisation de nos ateliers

## L'actualité des ESAT de l'ALGED en 2023 :

- L'ESAT Robert Lafon a installé un atelier hors murs sur le site de Renault Trucks de Vénissieux. 25 ouvriers encadrés de 3 moniteurs travaillent au quotidien sur 2 chaînes de production de kits de pièces de rechange pour camions. Cet atelier est un bel exemple d'inclusion en milieu ordinaire pour nos ouvriers d'ESAT en permettant des retombées pour les salariés du site industriel.



- ALGED Compétences a obtenu la certification QUALIOPi (agrément qualité obligatoire) et continue son déploiement. L'organisme de formation est connu et reconnu également par nos confrères qui nous commandent des modules de formations.

- La gamme des chocolats *Les Chocadores* s'est encore agrandie avec 2 nouvelles références, des ventes en forte croissance avec le site de vente en ligne et des partenariats commerciaux auprès de grandes enseignes.



- L'activité Espaces Verts de l'ESAT La Roue a très bien démarré avec plusieurs clients déjà en 2023.

- L'activité de plateaux-repas de La Roue a fortement progressé grâce à son offre de box réutilisables « lunch box » et des repas produits à partir de produits frais et locaux.



- A l'ESAT La Roue, un atelier a été installé pour l'activité d'UNISOAP qui consiste au recyclage de savons récupérés dans des hôtels. Cette activité nécessite une production technique pour laquelle nos ouvriers apprennent à suivre une véritable production industrielle.

- L'atelier recyclerie de l'ESAT Didier Baron a organisé un vide-greniers, a participé à deux salons Marché de la Mode Vintage à la Sucrière et a complètement relooké sa boutique de Chaponost. Son activité s'inscrit totalement dans l'économie sociale solidaire et circulaire.



- L'atelier de préparation de commandes de l'ESAT Didier Baron, à la suite des travaux de construction d'une zone de picking, a également vu ses ventes s'envoler fin 2023. C'est l'occasion pour ses travailleurs de développer des compétences de préparateurs de commandes, fortement recherchées en entreprise et de construire un projet professionnel orienté hors les murs de l'ESAT.

- La compagnie *Insolite Fabriq* a aussi eu une riche actualité en 2023. Une nouvelle pièce de sensibilisation à l'emploi et au handicap destinée aux entreprises a été créée. Le nouveau spectacle « Dis-le en un souffle » a été joué lors de l'événement des *Halles inclusives*. Il a été présenté à des programmateurs à deux reprises, les premières dates en salle pour la saison prochaine (2024-2025) sont prises. Ces présentations ont permis de nouveaux partenariats avec le Goethe Institut, la Platform, l'ENSATT dans le cadre de la formation et de la transmission.



- Après l'IME de Fourvière et Le Tremplin, le projet *Splash Project* est intervenu à l'ESAT Didier Baron pour proposer des constructions en bois pour les temps de pause ou de travail des ouvriers. Le résultat est une vraie réussite. Le projet est reconduit à l'ESAT Hélène Rivet en 2024.

## **Et pour l'avenir ?**

Le plan de transformation a permis aux ESAT de l'ALGED de prendre un nouvel élan inclusif. Cela va se poursuivre avec, dès 2024, de nouveaux droits tels que le droit à une mutuelle proposée par l'ESAT, le droit au remboursement des frais de transport en commun, le droit de grève, de se syndiquer, de s'inscrire à France Travail : le statut de travailleur d'ESAT se rapproche de celui de salarié, tout en restant dans un environnement de travail protégé.

Le nouveau plan de développement commercial et industriel des ESAT va permettre de retrouver une bonne charge de travail dans les ateliers ou hors les murs de l'ESAT et de réduire les résultats déficitaires.

## Actions transversales

### Observatoire Vie Affective et Sexuelle et de Couple

Cette année 2023 vient confirmer le constat des années précédentes : un intérêt des acteurs de l'ALGED pour ces questions, associé toutefois au constat d'un modèle « observatoire » (pénurie de membres/efficience) qui n'est plus adapté à l'évolution de nos organisations. Par ailleurs, les besoins évoluent : la cellule d'écoute des familles a dû être fermée par manque de sollicitations.



Malgré ce bilan mitigé, l'Observatoire a réalisé cette année quelques travaux, dont une étude de besoins auprès des professionnels en matière de vie affective et sexuelle. Celle-ci a mis en exergue :

- Les difficultés à agir et intervenir auprès des auteurs de comportements inadaptés
- Le manque d'outils, de cadres de référence communes pour aborder les situations complexes
- Le manque de lisibilité précis des attentes et besoins des personnes par groupe homogène de besoins
- Le manque de lisibilité précis des prestations proposées en réponse aux besoins, en intra-ALGED et sur le territoire.

Ces 4 points ont donné lieu à :

- La formation des cadres (directeurs et chefs de service) sur un socle commun réglementaire
- La poursuite de la formation VASC au plan de formation
- Une 4ème journée de l'Observatoire sur la thématique "violences et consentement"
- La mise en place d'un groupe de psychoéducation durant 7 séances pour des personnes au comportement "inadapté", porté par deux psychologues, portant sur des séances d'apprentissage progressives
- La mise en place d'une fiche-outil de recueil et suivi des situations VASC

Si l'observatoire réinterroge le modèle de pilotage des questions de VASC à l'ALGED, il vient réaffirmer l'absolue nécessité de prise en compte de cette thématique au sein de l'ensemble des projets d'établissements.



## Démarche qualité

L'année 2023 est marquée par l'application du nouveau référentiel d'évaluation de la Haute Autorité de Santé (HAS). Les premières évaluations, selon ce nouveau référentiel, se tiendront fin 2024 et concerneront les foyers du site de l'Île Barbe. Différentes actions ont donc été menées sur le site de l'Île Barbe faisant office de site pilote. Les résultats de ces évaluations permettront d'ajuster et/ou de mettre en place de nouvelles actions d'amélioration.

Afin de se préparer aux critères impératifs du référentiel, le service Qualité a rédigé et présenté à l'ensemble des salariés une conduite à tenir en cas de maltraitance.

Ce document a été adapté en FALC pour être également présenté en CVS.

Un travail concernant la mise en place d'un système de recueil des plaintes et réclamations, provenant des personnes accompagnées ou de leurs proches, a été engagé. Il se poursuivra en 2024.

Afin d'impliquer les personnes accompagnées à la démarche d'amélioration continue, le service Qualité a mis en place le projet « accompagné traceur ».

Sur la base du volontariat, et après présentation du projet par les équipes, les personnes accompagnées intéressées pouvaient répondre aux questions du chapitre « droits de la personne accompagnée » du référentiel d'évaluation HAS.

A l'échelle de l'association, ce sont près de 120 personnes qui se sont portées volontaires. Les entretiens se déroulent donc entre 2023 et 2024.

Une analyse des réponses (par numéro FINESS et par type d'accompagnement) sera effectuée en 2024 afin d'établir un plan d'action.

## ESMS numérique

À la suite de la réponse à un appel à projet, l'ALGED a reçu des financements européens par l'intermédiaire de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes pour lui permettre de renforcer l'utilisation par les professionnels de son logiciel de suivi du dossier de la personne accompagnée.



Le projet consiste notamment à sécuriser et améliorer la communication entre les professionnels des établissements et services, les personnes accompagnées et leurs familles, à faciliter la coordination avec des professionnels extérieurs à l'association (hôpitaux, libéraux, associations tutélaires...).

Concrètement, cela se traduira dans les prochains mois par la possibilité de transmettre des documents sur l'espace numérique de la personne accompagnée via le site ameli.fr (Mon espace santé) et également par la mise en œuvre d'une co-construction du projet d'accompagnement personnalisé entre la personne accompagnée, sa famille et les professionnels qui l'accompagnent.

La totalité du financement ne sera versée qu'après l'atteinte de différents indicateurs d'usage du logiciel IMAGO fin 2024.

Ce projet est piloté par le directeur système d'information et le directeur qualité en lien avec un comité technique constitué de chefs de service.



**ALGED**  
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE